Vers Qui Orienter

Site animé par RESPECTS 73 et La Maison des Réseaux de Santé de Savoie

MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

Adresse	110, Rue Sainte Rose 73000 CHAMBERY
Tel	04 79 75 39 60
Mail	mdph@mdph73.fr
Internet	http://www.mdph73.fr/
Description	----------

La MDPH

La loi du 11 février 2005 crée dans chaque département un guichet unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées et de leur famille : la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

ELLES ONT POUR MISSIONS :
- accueillir, informer et conseiller ;
- aider à la formulation du projet de vie ;
- organiser les Equipes Pluridisciplinaire d'Evaluation
- organiser la Commission des Droits et de l'Autonomie
- assurer le suivi de la mise en oeuvre des décisions de la C.D.A ;
- organiser les médiations et conciliations ;
- sensibiliser les citoyens au handicap

La Maison Départementale des Personnes Handicapées est administrée par une Commission Exécutive (COMEX).

Elle met en place, organise la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA). Cette commission évalue les besoins et ouvre les droits des personnes handicapées en s'appuyant sur l'analyse d'une Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation

Elle peut faire appel à un partenariat et des expertises extérieurs pour ses besoins ou ceux des personnes handicapées.

Horaires	lundi - jeudi 08:30–11:30, 13:30–16:3
Maj	01/06/2026
Thèmes	Handicap